

Archéologie, sciences pour l'archéologie

Master Archéologie, sciences pour l'archéologie



Durée
2 ans



Composante
Faculté des
humanités



**Langue(s)
d'enseignement**
Français

Présentation

Le Master Archéologie, Sciences pour l'Archéologie est une formation scientifique tournée vers l'accès aux métiers liés à l'archéologie, dans les domaines de la recherche, de la conservation et de la médiation.

Il concerne, à l'échelle régionale, européenne et méditerranéenne, toutes les archéologies dont la chronologie s'étend depuis la Préhistoire et permet une ouverture sur les disciplines impliquées dans l'étude des sociétés du Passé (archéozoologie, archéothanatologie, études environnementales).

Il est adossé au centre de recherche UMR HARTIS – Histoire, Histoire de l'art, Archéologie, Textes, Images, Sociétés.

Objectifs

Le Master Archéologie, Sciences pour l'Archéologie poursuit les objectifs suivants :

- préparer à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention comme à la poursuite d'études en doctorat
- acquérir des connaissances fondamentales et pratiques pour superviser et mettre en œuvre des actions d'étude, de conservation, de mise en valeur et de diffusion des patrimoines archéologiques dans les domaines public ou privé
- permettre aux étudiant·es d'acquérir les savoirs fondamentaux théoriques et pratiques nécessaires aux approches historiques, culturelles, spatiales et

environnementales des sociétés sur la longue durée : Préhistoire ancienne, Préhistoire récente, Protohistoire, périodes gallo-romaine et médiévale

- former aux moyens de recueillir, vérifier et traiter l'information et l'actualité sur une thématique propre au Passé et aux sciences archéologiques en vue de sa valorisation ou de sa diffusion vers la société
- favoriser également l'insertion professionnelle par le biais de stages en entreprises, institutions ou unités de recherche, à commencer par celles de l'Université de Lille dont l'excellence est reconnue en la matière.

Savoir-faire et compétences

- Assurer la gestion d'un projet d'archéologie préventive.
- Mettre en œuvre des recherches archéologiques pluridisciplinaires.
- Valoriser le patrimoine archéologique et diffuser des savoir-faire et méthodologies à l'œuvre en archéologie.
- Mobiliser et adapter des techniques de l'archéologie de terrain et de laboratoire.
- Recueillir, collecter et analyser des données archéologiques (vestiges de l'occupation humaine, sources textuelles et épigraphiques, documents d'archive, etc.).

Dimension internationale

Ouverture vers le [Réseau des Écoles françaises à l'étranger](#) : École française d'Athènes, École française de Rome...

Les + de la formation

Le Master Archéologie, Sciences pour l'Archéologie permet à l'étudiant-e de bénéficier d'une expérience professionnelle par la réalisation de deux stages de longue durée aux semestres 2 et 4, ainsi que d'un encadrement privilégié par une équipe pédagogique renforcée par des acteur-ices de l'archéologie.

Organisation

Organisation

2 ans de formation organisés sur 4 semestres.

8 semaines de cours par semestre.

Des matières organisées en 3 Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC) qui permettent au fil des semestres d'acquérir et de maîtriser les savoirs qui caractérisent un-e professionnel-le de l'Archéologie, dans toutes ses dimensions.

La formation comprend des séminaires de spécialisation mettant l'accent sur une période ou une société (Préhistoire ancienne, Préhistoire récente et Protohistoire, Monde grec, Gaules romaines, Moyen Âge) complétés par une formation spécifique en méthodologie disciplinaire, sciences appliquées, contextes de la recherche et assortis de compléments de formation avec des enseignements de langue et des outils de la recherche mobilisant le numérique.

Elle inclut la réalisation de deux stages d'une durée de 280 heures minimum chacun.

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 280h x2

Réalisation de deux stages de longue durée aux semestres 2 et 4.

Admission

Conditions d'admission

En Master 1 :

Le parcours Archéologie, Sciences pour l'Archéologie est ouvert aux titulaires d'une Licence Histoire de l'art et archéologie ou d'un diplôme équivalent comportant une part importante d'enseignements en Archéologie.

L'admission en première année de Master est subordonnée à l'examen du dossier du candidat ou de la candidate.

Attendus :

- Présenter un projet professionnel dans les domaines de la culture, du patrimoine, de la médiation ou dans tout autre domaine où une formation à la recherche en Archéologie serait requise
- Avoir un projet précis de recherche en Archéologie dans un des domaines ou une des périodes représentées à l'Université de Lille.

Modalités et critères de sélection :

- Dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant d'apprécier les objectifs et compétences visées par la formation antérieure
- Curriculum vitae
- Projet de recherche (une page) faisant état de l'approbation du futur directeur pour le mémoire
- Relevés de notes à partir du baccalauréat, diplôme et certifications
- Lettre de motivation exposant le projet professionnel
- Attestation de participation à des chantiers de fouilles archéologiques et d'autres expériences en archéologie (au moins un stage de fouilles, minimum 3 semaines)

Capacité d'accueil en M1 : **20 places**

Les candidatures au Master 1 Archéologie, Sciences pour l'Archéologie sont à déposer sur la plateforme nationale [Mon Master](#)

En Master 2 :

Accès de droit en Master 2 Archéologie, Sciences pour l'Archéologie pour les étudiant-es ayant validé le Master 1 correspondant à l'Université de Lille.

Les candidat·es issu·es d'une autre mention ou d'un autre établissement d'Enseignement supérieur doivent formuler une demande d'intégration étudiée à partir des éléments suivants :

- Lettre de demande d'intégration présentant le projet professionnel et personnel de recherche
- Projet de recherche (une page) faisant état de l'approbation par un·e enseignant·e-chercheur·euse de l'équipe pédagogique de la formation à l'Université de Lille
- Relevés de notes depuis le baccalauréat
- Curriculum vitae
- Certificat de scolarité de l'année en cours
- Diplômes ou titres obtenus depuis le baccalauréat
- Justificatifs de stage et d'expériences professionnelles

L'admission au M2 est prononcée par le Président de l'Université de Lille sur proposition du responsable de formation.

Déposez votre candidature sur la plateforme Ecandidat de l'Université de Lille : <https://www.univ-lille.fr/formation/candidater-sinscrire/ecandidat>

Capacité d'accueil

Capacité d'accueil en M1 : 20 places

Et après

Poursuite d'études

Le Master Archéologie, Sciences pour l'Archéologie permet une poursuite d'étude en doctorat, sur dossier et sur avis de l'École doctorale :

- Vous effectuerez des recherches au sein d'une unité de recherche labellisée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour une durée d'au moins 3 années.
- Vous recevrez une formation complémentaire à la recherche

- Vous rédigerez une thèse originale que vous soutiendrez publiquement.

Le Doctorat vous conduit aux métiers de la recherche ou à des fonctions d'encadrement dans le monde professionnel international.

Pour en savoir plus : <https://edshs.univ-lille.fr/>

Insertion professionnelle


Le Master Archéologie, Sciences pour l'Archéologie permet une insertion professionnelle dans **plusieurs types d'emplois** :


- archéologue
- agent·e des services de l'archéologie (ingénieur·e, conservateur·ice)
- agent·e à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP)
- assistant·e ingénieur·e, ingénieur·e d'étude, en archéologie de terrain, en techniques archéométriques, en techniques de l'archéozoologie
- agent·e des collectivités territoriales (chargé·e d'opérations, régisseur·euse, assistant·e régisseur·euse de collections archéologiques...)
- gestionnaire de collections
- régisseur·euse d'expositions
- chargé·e de développement culturel
- guide, guide-conférencier·ère
- animateur·ice

et dans **différents secteurs d'activité** :

- collectivités locales et territoriales
- services de l'État chargés de la protection du patrimoine culturel
- enseignement supérieur et la Recherche : comme enseignant·e-chercheur·euse ou chargé·e de recherche dans un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST) dont le CNRS (après une poursuite d'études en Doctorat)
- musées, bibliothèques, archives : comme conservateur·rice, assistant·e ou attaché·e de conservation, restaurateur·rice (après une école d'application)
- associations de défense et mise en valeur du patrimoine

- édition et la documentation : comme chargé-e d'études documentaires, documentaliste...
- médiation : comme médiateur-ice ou animateur-ice du patrimoine, chargé-e. de médiation numérique culturelle, Web-éditeur-ice ou gestionnaire de contenus

Sur l'insertion professionnelle après un Master en Histoire de l'Art, consultez les études et les enquêtes l'  ODiF (Observatoire de la Direction des Formations)


Les fiches emploi/métier du  Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) permettent de mieux connaître les métiers et les compétences qui y sont associées.

Infos pratiques

Contacts

Contact administratif

Aurelie Semaesse

 03.20.41.63.39

 aurelie.semaesse@univ-lille.fr

Responsable pédagogique

Sandrine Huber

 sandrine.huber@univ-lille.fr

Lieu(x)

 Villeneuve d'Ascq Pont de bois

Campus

 Campus Pont-de-Bois

En savoir plus

Faculté des Humanités

 <https://humanites.univ-lille.fr>

Faculté des Humanités - Département Histoire de l'art et archéologie

 <https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art>